

**Appel à projets « Excellence en Formations Innovantes » :
l'IDEFIX de la mise en concurrence généralisée**

Le 25 octobre dernier, Laurent Wauquiez a annoncé le lancement d'un nième appel à projets baptisé IDEFI (Initiatives D'Excellence en Formations Innovantes) dans le cadre des « investissements d'avenir ». Censée pallier la quasi-absence de la dimension formation dans les appels à projets précédents, cette annonce marque au contraire l'indigence des ambitions ministérielles en matière de formation.

Non content d'avoir secoué la communauté universitaire et scientifique par les vagues successives des EQUIPEX, LABEX et IDEX, le MESR poursuit son entreprise de mise en concurrence généralisée, cette fois-ci au sein des équipes pédagogiques. L'urgence (dépôt le 19/12 sur la base d'appels d'offres inconnus) faisant autorité, seuls des projets déjà prêts seraient en mesure de concourir.

Au niveau de l'engagement financier, les 150 millions d'euros annoncés – sous forme de dotation en capital prise sur l'enveloppe des IDEX – constituent un montant ridicule si on les compare aux 22 milliards affichés pour l'enveloppe globale des investissements d'avenir ou même au 1 milliard d'euros de l'enveloppe LABEX. Avec un mode d'allocation des fonds similaire à celui des LABEX (10 % directement consommables + versement annuel des intérêts portant sur les 90 % restants), les montants réellement utilisables seraient en fait limités à moins de 6 millions d'euros par an sur 8 ans (jusqu'en 2020) à répartir entre les 20 projets qui devraient être sélectionnés.

Au niveau des effectifs étudiants visés, le ridicule rivalise avec une vision malthusienne de l'enseignement supérieur, puisque moins de 6000 étudiants seraient directement concernés soit moins de 0,2 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans

l'enseignement supérieur. Dévoilés concomitamment au passage en force du ministère sur la « nouvelle licence », ces appels à projets confortent la mise en concurrence des offres de formation, la pulvérisation des cadres nationaux et l'accroissement d'inégalités déjà criantes. Faisant suite à l'échec du pseudo « plan licence », la portion congrue octroyée aux formations illustre l'absence d'ambition dans l'affichage-même du gouvernement. Quel sort sera réservé aux sciences humaines et sociales, déjà visées par les attaques du pouvoir en place ?

Concernant les critères d'éligibilité des projets et donc les objectifs affichés, il s'agit essentiellement du développement des partenariats internationaux et des liens avec "le monde socio-économique". La question de l'amélioration de la réussite des étudiants n'apparaît que de manière accessoire et uniquement à travers le prisme de l'insertion professionnelle. Les exemples cités par le ministre montrent d'ailleurs qu'il s'agit essentiellement de privilégier une poignée de filières dites d'excellence.

Ces appels à projets interviennent alors que, sous couvert d'autonomie financière (Loi LRU, RCE...), les établissements sont contraints de gérer la pénurie en sabrant dans toutes les dépenses et en ne mettant pas de nombreux postes au concours. Avant même le vote du budget de la MIRE au parlement, l'austérité budgétaire accélère la sape des fondements du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Les besoins de formation et de recherche, la nécessaire démocratisation de l'enseignement supérieur exigent un engagement fort de l'État en moyens humains et financiers pour répondre aux besoins de l'ensemble des établissements et une rupture avec les politiques menées ces dernières années.

Le SNESUP appelle ses adhérents et ses sections à s'impliquer dans l'Audit citoyen de la dette publique

Les implications de la crise systémique mondiale s'aggravent dans l'Union européenne (UE) sous les effets des politiques néolibérales menées par les états membres et des injonctions des marchés financiers, des agences de notations et du FMI. Les conséquences sociales sont de plus en plus insoutenables, plus particulièrement dans les pays situés au cœur de la tourmente financière comme la Grèce ou le Portugal.

Le 31 octobre, le premier ministre grec, Georges Papandréou, a décidé de consulter son peuple à propos du nouveau plan d'austérité imposé par les chefs d'États et de gouvernement des pays de la zone Euro.

Dans ce contexte, le lancement d'audits citoyens de la dette publique dans différents pays européens ouvre un espace de débat et de mobilisation indispensable à la reconstruction de l'Europe sur des bases sociales, démocratiques, solidaires et respectueuses de l'environnement.

C'est pourquoi le SNESUP, tout comme en 2005 à l'occasion du référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE), appelle ses adhérents à s'impliquer dans l'Audit citoyen de la dette publique lancé en France le 26 octobre 2011 par une vingtaine d'associations et de syndicats, dont la FSU. Le SNESUP signe l'Appel pour cet audit et appelle à signer et faire signer. Pour signer l'appel : <http://www.audit-citoyen.org/>.

Les sections du SNESUP sont invitées à rejoindre les collectifs locaux en cours de constitution, directement ou - en ce qui concerne les collectifs départementaux - éventuellement via les sections départementales de la FSU. En particulier, les sections sont invitées à organiser des débats dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et/ou à y initier des collectifs. Dans ce cadre, elles pourront solliciter nationalement le SNESUP pour des interventions publiques.

Pour tout renseignement, s'adresser à international@snesup.fr.

Le bureau national du SNESUP-FSU

Lettre du SNESUP à L.Wauquiez sur la situation des personnels non titulaires du MESR : <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5891&ptid=5&cid=240>
Lettre du SNESUP à L.Wauquiez sur les élections CT des universités d'Aix-Marseille et Lorraine : <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5892&ptid=5&cid=240>